

Le 06 janvier 2017

Société de l'assurance automobile du Québec  
Bureau des permis de conduire  
3225 Boul. St-Jean  
Trois-Rivières  
G9B 2M4

**Att.: SAAQ; Responsable(s) de l'application des sanctions aux permis de conduire du Québec.**

**Objet : Confirmation d'identité de monsieur Pierre Michaud (T7)**

Madame,

La présente est demande écrite de confirmation d'identité de monsieur Pierre Michaud. Nous attendons toujours celle du CLE sur la rue des Forges. Nous avons procédé selon vos demandes et de notre coté ajouté de l'information pouvant identifier monsieur sur son site internet [wsnomade.com](http://wsnomade.com). Compte tenu du début de réception de documents personnalisés de votre part en date du 06 janvier 2017 adressé a monsieur Michaud nous en sommes venu a la conclusion qu'il a confirmation d'identité. Il nous est possible tel que mentionné a votre comptoir de service de récupérer le ou les document(s) directement a vos bureaux de la rue St-Jean a Trois-Rivières.

Il serait souhaitable selon nous pour diminuer les risques associés a une erreur de numéro de permis conduire que la SAAQ inscrive directement sur un document le numéro de permis de conduire de monsieur Pierre Michaud. Même si le numéro de permis de conduire de monsieur Michaud est inscrit sur des documents policiers qu'il a conserver nous croyons qu'il serait préférable que ce soit la SAAQ qui inscrive le numéro de permis de conduire de référence personne sur un papier ou document. Le retrait du permis remonte déjà a plusieurs années.

En terminant nous croyons qu'il est de la responsabilité de la SAAQ de jauger les sanctions imposées a monsieur Pierre Michaud (L'application de mesures visant la sécurité routière et non de procès) et non du ministère de la Justice qui a déjà sanctionné monsieur.

En espérant le tout a notre (vous et moi) entières satisfactions

Respectueusement,

  
PAR NUMÉRISATION

\_\_\_\_\_  
Pierre Michaud, (PMI).

\_\_\_\_\_  
Pierre Michaud, (PMI).

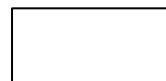


HPBDL0106012017PMI – NO.7

-----SÉCURITÉ DE DOCUMENT-----

Sceau de transmission

Sceau de Réception



Date : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Notes de document :**

(1)

L'utilisation de ce document a d'autre(s) fin(s) que celui ou ceux définies par son auteur Pierre Michaud constitue une infraction. Le ou les contrevenants seront poursuivis en justice.

(2)

La forme et contenu textuelle de ce document sont les propriétés intellectuelles de monsieur Pierre Michaud PMI.

(3)

Le BADAQ restreint l'utilisation de liens informatiques uniquement a des usages personnelles et aux intervenants du dossier en cour.  
Tout usage(s) a des fins commerciale(s) ou juridique(s) sans l'approbation de Pierre Michaud et ou PMI sera sanctionnée sans autre avis.

*Document(s) de PMI*